

MAGNY EN VEXIN

2022-2023

GUIDE

MÉDICO-SOCIAL

& Annuaire
des professionnels
de santé



Magny-en-Vexin



Une action du Contrat
Local de Santé

Mise à jour du 24 juin 2022

CONTRAT
LOCAL de
SANTÉ

de la
Ville de
Magny
en Vexin

Chères Magnytoises, chers Magnytois,

Je suis heureux de vous présenter cette nouvelle édition du guide médico-social de notre ville, réalisé par l'équipe de l'Espace Marianne. Vous y trouverez les noms et adresses des professionnels de santé intervenant dans la commune, ainsi que ceux des centres médico-sociaux.

Votre santé est un bien précieux qu'il faut conserver dans la meilleure forme possible et le plus longtemps possible.

Ainsi, notre volonté est de lutter contre la désertification médicale et paramédicale.

Pour cela, nous avons proposé à tous les acteurs de la santé, installés dans notre commune, de les rencontrer individuellement afin d'aborder tous les sujets s'y rapportant, dans le but de reconnaître les besoins, de faire remonter les idées, comment attirer de nouveaux professionnels, leur donner envie de rester à Magny-en-Vexin, aider à leur installation, mais aussi bien sûr voir ce que la municipalité peut faire pour améliorer le quotidien de chacun.

Nous souhaitons faire travailler ensemble tous les acteurs de la santé, installés en ville, mais aussi travaillant au Groupement Inter hospitalier du Vexin (GHIV), afin de favoriser le parcours de soins.

L'Espace Marianne, au travers du Contrat Local de Santé (CLS) permettant, entre autres, de multiples actions de prévention.

Vous pouvez compter sur mon entier dévouement.

Très cordialement

Luc Puech d'Alissac
Maire de Magny-en-Vexin



SOMMAIRE :

- 03** Médecins généralistes - Laboratoire - Orthophonistes
- 04** Infirmières - Audioprothésiste - Ostéopathes - Diététicienne - Ergothérapeutes
- 05** Masseurs kinésithérapeutes - Sophrologues - Ambulance - Naturopathe
- 06** Pédicures-podologues - Psychologues - Sages-femmes - Dentistes - Gynécologue
- 07** Opticiens - Pharmaciens
- 08** Groupe Hospitalier du Vexin
- 12** Structures municipales
- 14** Structures institutionnelles partenaires
- 17** Structures associatives
- 18** Prévention santé
- 24** Numéros utiles



MÉDECINS DE GARDE COMPOSEZ LE 15

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Docteur BOISNAULT Philippe

Maison de la santé pluriprofessionnelle
6 boulevard de la République
01.34.67.33.33
secretariat@gm-cordeliers.fr
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 8h à 13h

Docteur CABRE Christelle

Maison de la santé pluriprofessionnelle
6 boulevard de la République
01.34.67.33.33
secretariat@gm-cordeliers.fr
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 8h à 13h

Docteur COLLIGNON-PORTES Rachel

Maison de la santé pluriprofessionnelle
6 boulevard de la République
01.34.67.33.33
secretariat@gm-cordeliers.fr
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 8h à 13h

Docteur DECRUYENAERE Yannick

Centre médical du Vexin
14 rue du Point du jour
01.34.67.04.41
Du lundi au vendredi de 8h à 21h

Docteur LAURENT Christophe

7 rue Saint Sauveur
01.34.67.24.83
Consultation sur RDV

Docteur PERBOST Jean-Marc

Centre médical du Vexin
14 rue du Point du Jour
01.34.67.04.40
Du lundi au vendredi (sauf mardi)
de 8h à 11h et de 15h à 18h

Docteur PORTIER Eric

3 boulevard de la Tour Robin
01.34.67.22.59
Du lundi au vendredi sur RDV

Docteur TRIFFORIOT Audrey

Maison de la santé pluriprofessionnelle
6 boulevard de la République
01.34.67.33.33
secretariat@gm-cordeliers.fr
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 8h à 13h

Docteur DESCHAMPS Justine

Maison de la santé pluriprofessionnelle
6 boulevard de la République
secretariat@gm-cordeliers.fr
01.34.67.33.33
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 8h à 13h

Docteur BLANPIED Delphine

Maison de la santé pluriprofessionnelle
6 boulevard de la République
secretariat@gm-cordeliers.fr
01.34.67.33.33
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 8h à 13h

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

Irène LE BOETE

32 rue Carnot
Tél: 01 34 67 11 11
Fax: 01 34 67 35 50

Du lundi au vendredi: de 7h30 à 12h et de 14h00 à 18h
Le samedi: de 7h30 à 12h
<http://www.labocbsv.fr/>

ORTHOPHONISTES

BARDIN Julie 01.34.67.10.25
LE STER Marie 01.34.48.95.85
GUERRIC Maia 06.14.28.71.87
BULLY Julie 01.79.81.53.76
31 rue Octave Toussaint / Sur rendez-vous
AZRIA Marie 07.83.91.60.17
LAPLANE Guillemette 06.33.54.00.16
74 rue de Beauvais / Sur rendez-vous

BOISNAULT Marie

Maison de la santé pluriprofessionnelle
6 boulevard de la République
01.34.67.33.33
secretariat@gm-cordeliers.fr
Sur rendez-vous

AUDIOPROTHÉSISTE

AUDITION BENOIT

BENOIT Bertrand

22 rue de Paris

Magny-en-vexin@benoit-audition.fr

01.34.66.36.33

Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi -
9h30/13h et 14h/18h

Prochainement ouverture le mercredi matin

OSTÉOPATHES

DESAVOY Yohanna

Maison de la santé pluriprofessionnelle

6 boulevard de la République

yohanna.desavoy-osteo@gmail.com

01.34.67.33.33 / 07.86.83.04.33

Sur rendez-vous

DISSE Hélène

PERINET Clément

36 rue Carnot

01.34.46.82.98

Sur rendez-vous

FONTAINE Maëva

20 rue St Sauveur

06.50.05.32.55

Sur rendez-vous sur « doctolib » ou par
téléphone

VINCENT Marie

19 bis rue du docteur Fourniols

06.08.15.63.85

Consultation sur rendez-vous au cabinet ou à
domicile

CHAZEAU Alice

12 rue Gutemberg

06.37.94.06.46

Sur rendez-vous du lundi au samedi

FOULON Clément

Maison de la santé pluriprofessionnelle

6 boulevard de la République

01.34.67.33.33 / Sur rendez-vous

DIÉTÉTICIENNE

LOUVIAUX Françoise

Maison de la santé pluriprofessionnelle

6 boulevard de la République

06.86.99.79.95

Les rendez-vous sont à prendre en ligne
sur « doctolib »

INFIRMIÈRES

• MAISON DE LA SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

GRAND Nadège

LECOMTE Sabrina

SAVREUX Charlotte

6 boulevard de la République

01.34.67.38.41

secretariat@gm-cordeliers.fr

• CABINET INFIRMIER DU CENTRE MEDICAL DU VEXIN

BALENDE Annie-Bertille 06.59.80.04.02

BLANCHEMAIN Stéphanie 06.59.80.04.02 (Infirmière ASALÉE)

KEYMEULEN-DROESSAERT Gilberte 06.59.80.04.02

KOULOUBOUKA Séraphin 01.34.67.36.14

14 rue du Point du Jour

01.34.67.36.14

cabinetinfirmierpointdujour@gmail.com

Cabinet ouvert de 7h30 à 8h30 et de 17h00 à 18h00 du lundi au vendredi sur RDV
De 7h30 à 8h30 le samedi - Le reste du temps en tournée
Astreinte 24h/24

• CABINET DE SOINS INFIRMIERS

CLERGET Patricia

BARAT Blandine (Infirmière ASALÉE)

MARK Diane

01.34.67.30.30 / 06.26.12.77.26

26 rue Villeroy

Cabinet ouvert 24h/24, 7j/7, toute l'année

• CABINET INFIRMIER

IGOUNET Elodie

BERTHAULT Vincent

06.88.17.97.04

2 rue de Beauvais

Sur rendez-vous

• INFIRMIÈRE LIBÉRALE

YAMDJEU Joëlle

06.66.34.62.43

24, rue Van Gogh

PSYCHOMOTRICIENNES

FLOQUET Noémie

Maison de la santé pluriprofessionnelle

6 boulevard de la République

01.34.67.33.33

Visite le mardi après-midi, le
mercredi toute la journée et le
vendredi après-midi

PARLOS Sybille

Maison de la santé pluriprofessionnelle

6 boulevard de la République

01.34.67.33.33

ERGOTHÉRAPEUTES

CHRÉTIEN Perrine

BOUCHÉ Sophie

BERNARD Perrine

Cabinet d'ergothérapie ERGO'LIB

21 rue de Beauvais

cabinet@ergo-lib.fr

01.34.64.07.69 / 06.32.81.76.03

Ouvert les lundis et vendredis de
8h00 à 20h00.

Les samedis sur rendez-vous

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

ARDANA Michel

Centre médical du Vexin
14 rue du Point du Jour
michel.ardana@gmail.com
01.34.67.03.91

CASTREC Yann

Maison de la santé pluriprofessionnelle
6 boulevard de la République
01.34.67.33.33
secretariat@gm-cordeliers.fr
Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00

TULECKA Marta

Maison de la santé pluriprofessionnelle
6 boulevard de la République
01.34.67.33.33
secretariat@gm-cordeliers.fr

HUREL-VERKINDER Delphine

BOISSART Quentin

17 bis rue de Beauvais
01.75.81.48.53
Email : hurel.mkmagny@gmail.co / quentb@free.fr

SADLOWSKI Lukasz

Maison de la santé pluriprofessionnelle
6 boulevard de la République
01.34.67.33.33
secretariat@gm-cordeliers.fr
Du lundi au vendredi de 8h à 20h

PERNELLE Dominique

12 rue Villeroy
01.34.46.81.83
Sur rendez-vous le lundi, mardi, jeudi et vendredi
après-midi (à domicile le matin)

KUREK PEIPER Malgorzata

Maison de la santé pluriprofessionnelle
6 boulevard de la République
01.34.67.33.33

SOPHROLOGUES

PALLIER Sabine

Cabinet n°6
21 rue de Rouen
06.82.25.98.65
www.theraneo.com/pallier

DOLHEN Florence

46 rue de Crosne
Sur rendez-vous
06.30.17.32.92

ART-THÉRAPEUTE

VANNEREAU Nathalie

Praticienne en Art-thérapie et en sonothérapie
Espace Simone Veil, 31 rue Octave Toussaint.
Tout public. Sur rendez-vous, en atelier de six
personnes maximum ou en individuel,
à l'atelier-cabinet ou à domicile.
06.81.93.96.23 nath.creartherapeute@gmail.com

HYPNOTHÉRAPEUTE

HEBERT Virginie

Praticienne en hypnose Ericksonnienne certifiée.
Espace Simone Veil, 31 rue Octave Toussaint.
Sur rendez-vous via Doctolib ou www.virginie-hebert.fr
07.84.57.26.62 ou facebook "Les secrets interieurs"

AMBULANCIER



AMBULANCES DU VEXIN

60 bis rue de Beauvais
95420 Magny en Vexin
01.34.67.20.08 / 06.71.70.47.69
Ouverture du secrétariat de 9h00 à 19h00
Email : fourniermarco@wanadoo.fr



PÉDICURES-PODOLOGUES

AUROS PIGEARD Anne

Maison de la santé pluriprofessionnelle
6 boulevard des de la République
secretariat@gm-cordeliers.fr
01.34.67.33.33
Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00
Le samedi (2 fois par mois)

VAYER Romain MAGNIER Ophélie

Centre médical du Vexin
14 rue du Point du Jour
01.34.67.22.99
contact@pedipodo-vayer.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 20h30
Samedi de 8h30 à 14h00
Prise de rendez-vous sur « doctolib »
ou par téléphone

WENDLING Tô-Uyên

19 bis rue du Docteur Fourniols
07.87.16.85.25
Sur rendez-vous
Email : podowendling@gmail.com

SAGES-FEMMES

BROCHET Michèle

14 rue des Grès
06.63.78.27.43 / 01.61.02.00.74
www.sagefemme95.fr
(Possibilité de prendre RDV sur le site internet)
Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00

BIGOT Mathilde ABOUMOUSLIM Amina* GIRLANDO Laurie

Maison de la santé pluriprofessionnelle
6 boulevard de la République
01.34.67.33.33
Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00
Prise de rendez-vous sur « doctolib »
***Sage-Femme échographiste**

Point Accueil Ecoute Jeunes DE L'UDAF (Permanence pour les 12-25 et parents d'adolescents)

AMRI DEGOUL Julie

Espace Marianne, Boulevard des Cordeliers sur RDV le mercredi
de 9h à 17h / 01.30.75.00.25

PSYCHOLOGUES

CHERADAME Catherine

2 bis rue de l'église
01.34.67.38.50 / Sur rendez-vous

MOREL Sarah

Maison de la santé pluriprofessionnelle
6 boulevard de la République
01.34.67.33.33 / 06.89.78.15.80
Sur rendez-vous
secretariat@gm-cordeliers.fr

LAVIGNE Astrid

Maison de la santé pluriprofessionnelle
6 boulevard de la République
01.34.67.33.33 / 06.84.31.70.35
secretariat@gm-cordeliers.fr

PSYCHOLOGUE PSYCHOTHÉRAPEUTE

BOUCHÉ MARGOT Carine

20 Rue Saint Sauveur
06.31.33.52.01
contact@cbm-psychotherapeute.fr

DENTISTE

Docteur GANDON Pierre-Olivier

61 rue de Paris
01.34.67.00.11
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 18h30
(sauf le jeudi) Sur rendez-vous

GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRIQUE

Docteur AUSSEUR Véronique

24 rue Villeroy
01.34.46.82.85
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 et le samedi de 8h00 à 14h00
Prise de rendez-vous sur www.medicaux.com

OPTICIENS

LES OPTICIENS DU VEXIN – MAGNY

11 place de la Halle
magny@lesopticiensduvexin.fr
01.34.67.04.05 / fax : 01.34.67.25.21
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 13h00
et de 14h30 à 19h00

MAGNY OPTIQUE – Didier HENRY

23-25 rue de Paris
magnyoptique@wanadoo.fr
01.34.67.03.25
Ouvert le lundi de 14h00 à 19h00, du mardi au jeudi de
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h30 et du vendredi au
samedi de 8h30 à 19h30

PHARMACIENS

PHARMACIE BESSALA

10 rue de Paris
Tél. 01.34.67.00.38
Fax. 01.34.67.15.11
pharmacie.bessala@club-internet.fr
Ouvert du lundi au vendredi
9h-12h30 et 14h30-20h
Ouvert le samedi
9h-12h30 et 14h30-19h

PHARMACIE DU VEXIN HALKIN Christelle

20, place de la Halle
Tél. 01.34.67.00.32
Fax. 01.34.46.81.69
phcieduvexin@orange.fr
Ouvert du lundi au vendredi
9h-12h30 et 14h30-19h30
Ouvert le samedi
9h-12h30 et 14h30-19h

**LES DEUX PHARMACIES ASSURENT LES PERMANENCES DU LUNDI AU VENDREDI
JUSQU'À 19H30 ET LE SAMEDI JUSQU'À 19H.**

PHARMACIE BESSALA 10, rue de Paris 01 34 67 00 38
PHARMACIE DU VEXIN 20, place de la Halle 01 34 67 00 32

*Au-delà, les urgences sont servies par la pharmacie de garde
accessible par le commissariat de police de Cergy Pontoise.*

SERVICE DE GARDE APRES 19h30 :

S'adresser avec une pièce d'identité au commissariat de Police de Cergy :
4 rue Croix des Maheux - Cergy.

*Le commissariat se situe à coté du tribunal administratif, du centre commercial des 3 Fontaines,
côté station service.*

**Il existe un service de garde officiel renseigné par un serveur vocal
le 32 37 consultable 24h/24h qui indique la pharmacie de garde accessible librement
tous les soirs à partir de 19h.**



PHARMACIES DE GARDE COMPOSEZ LE 32 37



PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE
[http://www.ch-vexin.](http://www.ch-vexin)
 ou sur « *doctolib* » 

**LE SERVICE DES URGENCES ET DE L'HTCD
 (HOSPITALISATION DE TRÈS COURTE DURÉE)
 AU GROUPEMENT HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DU VEXIN,
 SITE DE MAGNY EN VEXIN
 38 rue Carnot, 95420 Magny-en-Vexin**

Service d'urgences de proximité pour tout le nord-ouest du Val d'Oise.

Le service assure, la nuit, les week-ends et les jours fériés, la permanence de soins pour les communes des trois anciens cantons de Vigny, Marines et Magny. Lorsque cela le nécessite, pour les pathologies relevant d'emblée de la réanimation ou de la chirurgie, un travail en réseau est bien défini avec les services d'urgences des Centres Hospitaliers de Pontoise, Meulan et Mantes. Cela permet de proposer et d'assurer une prise en charge médicale complète, rapide et de qualité.

Les urgences du GHIV font partie de la Fédération de Services d'Urgences Pontoise-Beaumont-Magny. C'est dans ce cadre que le responsable de service, le Docteur DABAS est praticien hospitalier temps plein partagé entre les urgences de Pontoise et de Magny.

En permanence nuit et jour : au minimum 1 médecin urgentiste diplômé, 1 infirmière, 1 aide-soignante.

L'équipe soignante : cadre de santé, infirmières, aides-soignantes, brancardiers, secrétaire médicale.

RESPONSABLE DE SERVICE : Dr J-P. DABAS
 jean-paul.dabas@ght-novo.fr - tél 01 34 79 43 04

CADRE DE SANTÉ : Carine ANTKOWIAK
 carine.antkowiak@ght-novo.fr - tél 01 34 79 44 26

MÉDECINS :

Dr Boualem AIT HATRIT	boualem.ait-hatrit@ght-novo.fr
Dr Élise MUNIER	elise.munier@ght-novo.fr
Dr Nadège BONNETON	nadege.bonneton@ght-novo.fr
Dr Marie-Christine GROSSIN	marie-christine.grossin@ght-novo.fr
Dr Borris MAKAYA	borris.makaya_djhon@ght-novo.fr
Dr Sharif MARKABAWI	sharif.markabawi@ght-novo.fr
Dr Bouaziz MESSAI	bouaziz.messai@ght-novo.fr
Dr Zoubir MILI	zoubir.mili@ght-novo.fr
Dr Zahia TLILANE	zahia.tlilane@ght-novo.fr

SECRÉTARIAT MÉDICAL DES URGENCES :

Tél. 01 34 79 43 04 du lundi au vendredi de 09h à 16h30
 Fax. 01 34 79 44 42 - secretariat-urgences.consultations@ght-novo.fr

LES CONSULTATIONS EXTERNES SUR LE SITE DE MAGNY-EN-VEXIN



SECRÉTARIAT DES CONSULTATIONS :

Tél : 01 34 79 44 39 / Fax : 01 34 79 43 15
(du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30)

AUDIOGRAMME

M. Samir BOUFADENE, audioprothésiste

CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE

Dr Oussama HIDOUSI, Dr Mohammed KHODJA

DERMATOLOGIE

Dr Chahabaldin ASDAGHI

DIABÉTOLOGIE, NUTRITION, ENDOCRINOLOGIE

Dr Ignacio LOPEZ
Dr Céline GONFROY

GASTRO-ENTÉROLOGIE, HÉPATOLOGIE

Dr Lazare BOUDZOU MOU

INFECTIOLOGIE

Dr Thomas AKPAN

MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION, URODYNAMIQUE

Dr Catherine DIARD

NÉPHROLOGIE, HÉMODIALYSE, HTA COMPLIQUÉE ET GRAVIDIQUE

Dr Jean-Jacques MONTSENY

OPHTALMOLOGIE, CONTACTOLOGIE, CONSULTATION PRÉOPÉRA TOIRE

Dr Alphonse KEITCHION

ORL

Dr Benoît FAUCON

ORL CANCÉROLOGIE - CHIRURGIE CERVICO- FACIALE ET RÉPARATRICE

Dr Benoît FAUCON

PATHOLOGIES DU SOMMEIL, POLYGRAPHIE, NASOFIBROSCOPIE

En attente

POST-URGENCES TRAUMATOLOGIE

Dr Sharif MARKABAWI et médecins urgentistes

INFIRMIÈRES DES CONSULTATIONS

Catherine BOISSART

*Holter tensionnel, Holter ECG, pansement,
prélèvement, ablation de fils, ablation de plâtre*

CONSULTATION LIBÉRALE DE CHIRURGIE DENTAIRE

Docteur Vincent HIERNAUX
chirurgien dentiste

Rendez-vous: 01 34 79 44 39

MODALITÉS D'ACCUEIL :

Avant votre consultation, vous devez vous présenter au guichet d'accueil administratif situé dans le hall d'accueil des urgences, muni(e) :

- d'une pièce d'identité : Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou Carte de Séjour
- de votre Carte Vitale et/ou une attestation de prise en charge à 100%
- de votre Carte de Mutuelle ou attestation de Couverture Maladie Universelle (CMU)
- d'un feuillet d'Accident du Travail, si vous êtes ou avez été victime d'un accident du travail.

ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

L'EHPAD de Magny-en-Vexin comporte 2 unités, les Campanules et les Mimosas.

Ce sont des lieux de vie qui prennent en considération la personne dans sa globalité. Le personnel préserve la dignité et l'intimité du résident, l'aide à maintenir son autonomie dans des lieux adaptés qui lui procurent aide et assistance. Une grande salle d'animation, climatisée est à disposition des résidents avec du personnel qualifié.

Leur proximité géographique avec les services médicaux et techniques du Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin permet, en cas d'urgence, des interventions rapides.

La prise en charge des résidents relève d'un réel professionnalisme pour que la personne accueillie reste un citoyen avec son histoire, ses désirs et ses plaisirs. La volonté de qualité est constante.

Une équipe pluridisciplinaire au service des résidents

MÉDECIN

Docteur DJELLOUL Amara

Médecin coordonnateur de l'EHPAD

Praticien hospitalier

CADRES DE SANTÉ

Florence CORDARO 01.34.79.43.17 florence.cordaro@ght-novo.fr

Agnès NOVE 01.34.79.43.37 agnes.nove@ght-novo.fr

SECRÉTARIAT MÉDICAL

01 34 79 43 14

secretariat.ehpad@ght-novo.fr

L'ACCUEIL DE JOUR THÉRAPEUTIQUE DU GHT

L'accueil de jour accueille des personnes âgées de plus de 60 ans, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés et vivant à domicile. L'accueil de jour est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00 (sauf les jours fériés). Le service a une capacité d'accueil de 10 personnes par jour.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Demander un dossier de pré-admission au cadre de Santé

CADRE DE SANTÉ : Agnès NOVÉ : 01 34 79 43 37

agnes.nove@ght-novo.fr

OSTÉOPOROSE :



Une prise de rendez-vous en ligne pour un dépistage facilité.

À l'origine de près de 400.000 fractures chaque année en France, l'ostéoporose touche plus de 39% des femmes de plus de 65 ans.

Chez celles âgées de 80 ans et plus, cette proportion monte à 70%.

Si la présomption d'ostéoporose est forte, l'examen de référence est la mesure de la densitométrie osseuse ou DMO (plus la DMO est faible, plus le risque de fractures est élevé).

Afin de faciliter le dépistage, le service d'Imagerie médicale du Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin, équipé d'un ostéodensitomètre de dernière génération, vous propose désormais de prendre rendez-vous en ligne via son site internet : www.ghi-vexin.fr

À noter que les rendez-vous peuvent également être pris par téléphone au 01 34 79 43 76.



IMAGERIE MÉDICALE

01 34 79 43 76

**RADIOLOGIE CONVENTIONNELLE,
ÉCHOGRAPHIE, ÉCHO-DOPPLER,
OSTÉODENSITOMÉTRIE,
PANORAMIQUE DENTAIRE**

**Dr Gérard BENSOUSSAN
Dr Raphaël HELOU
Dr Wassim SAADI**

SSIAD

(SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE)

**38 rue Carnot
95420 Magny-en-Vexin**

CADRE DE SANTÉ : FLORENCE CORDARO
Téléphone : 01 34 79 43 72 (répondeur lu tous les jours)
ou 01 34 79 43 17 (en cas d'urgence)

**Courriel : ssiad@ght-novo.fr
<http://www.ch-vexin.fr/ssiad.html>**



STRUCTURES MUNICIPALES

LE CCAS, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le CCAS, est un «établissement public administratif», présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal (au nombre de 7) et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire. On compte parmi celles-ci un représentant des associations familiales, un représentant des associations de personnes handicapées, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées, et un représentant des associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion. Le CCAS a une existence administrative et financière distincte de la commune.

Missions : Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

Le CCAS se mobilise dans les principaux champs suivants :

- lutte contre l'exclusion
- services d'aide à domicile
- gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées (Résidence du Parc rue du four à chaux)
- accompagnement à la recherche de logement
- participation à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...)

Le CCAS se situe au sein de l'espace Marianne, Madame Frillonnet, référente du CCAS, est joignable au 01.30.37.03.60



ESPACE MARIANNE

3 BOULEVARD DES CORDELIERS

TÈL : 01 34 67 23 83

LUNDI : 9h-12h15 / 14h-17h30

MARDI : 9h-12h15 / 14h-17h30

MERCREDI : 9h-12h15 / 14h-17h30

JEUDI : 9h-12h30 / 14h-17h30

VENDREDI : 9h-12h30 / 14h-17h00

N'hésitez pas à venir nous rendre visite !



ESPACE MARIANNE

Situé au 3 boulevard des Cordeliers, ce nouvel équipement municipal, financé en partie par la CAF (Caisse d'allocations familiales), la MSA (la Mutualité Sociale Agricole) et l'ARS (Agence Régionale de Santé) a ouvert ses portes en novembre 2017.

I. PÔLE D'ANIMATION ET D'INFORMATION



Un espace «pour et avec» les Magnytois

Notre commune regorge de richesses et de potentiels, l'espace Marianne constitue le lieu où les habitants accompagnés des associations, des élus... peuvent créer ensemble de nouveaux projets et de nouvelles actions pour améliorer le cadre et la qualité de vie de chacun.

Un espace d'information et d'orientation ouvert à tous.

Que ce soit des informations sur des questions administratives, sociales ou sur les animations de la vie locale et associative, l'espace Marianne peut vous orienter et vous conseiller afin de répondre à vos attentes.

Un espace de rencontre et de création de liens sociaux.

Force est de constater qu'aujourd'hui de plus en plus de personnes souffrent d'isolement et de solitude. Une jeune maman vivant seule, une personne ayant perdu son conjoint, de nouveaux habitants sur la commune, un nouveau retraité... L'espace Marianne est un lieu où au travers d'actions, d'ateliers ou tout simplement autour d'un café, les habitants peuvent être écoutés et échanger, s'évader quelques instants de leurs tracasseries quotidiennes.

Un espace de loisirs.

Au travers des actions, sorties, projets culturels sportifs, environnementaux, l'idée est tout simplement de prendre du bon temps et de se divertir.

Cet espace, complète, articule et coordonne les actions sociales, sanitaires et culturelles sur notre commune.

II. PÔLE DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Un espace pour lutter contre les exclusions et favoriser les accès aux droits et aux soins.

Certaines périodes de la vie ne sont pas toujours faciles à traverser... Chaque citoyen n'est pas toujours en capacité de connaître ses droits en matière de soins, d'aides, de santé, ... l'espace Marianne a créé les partenariats nécessaires pour que institutions et associations locales puissent coordonner leur action et leur politique afin de soutenir les Magnytois. **La prévention et l'éducation à la santé est par exemple une des priorités du centre.**



LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

En plus des missions propres à tous les centres sociaux, l'Espace Marianne est en charge d'assurer la coordination du contrat local de santé.

Ce contrat conclu sur la période 2018-2022 entre Magny-en-Vexin, l'Agence Régionale de Santé, les services de la Préfecture, la CPAM et le Conseil départemental vise à :

- fédérer les professionnels de santé et les institutions sanitaires et sociales sur des projets communs
- faciliter et fluidifier les démarches des usagers pour leur garantir un accès aux soins
- enclencher des actions d'éducation à la santé et de dépistage

L'équipe de l'Espace Marianne met en œuvre des projets et des animations afin d'améliorer et de préserver la santé des Magnytois.

STRUCTURES INSTITUTIONNELLES PARTENAIRES

SSD (LE SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL)

Naissance d'un enfant, perte d'emploi, problèmes familiaux, difficultés à régler son loyer, à accéder à un logement ou un hébergement, ouverture de droits au RSA, endettement, le Service Social Départemental peut vous accompagner dans la résolution de vos difficultés.

Tous les professionnels (assistant(e)s sociale(s), conseillères en économie sociale et familiale, travailleurs sociaux en charge des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé et d'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale, agents d'accueil et d'insertion), œuvrent au sein des territoires, antennes et unités pour informer, écouter, accompagner, soutenir, animer, et permettre aux Valdoisiens un accès facilité à leurs droits.

Ils travaillent en lien avec les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile (puéricultrices) et de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les travailleurs sociaux reçoivent le public lors de permanences sociales ou sur rendez-vous. Ils effectuent également des visites à domicile.

L'antenne sociale de Magny est située :

3 rue Marcel Pagnol, 95420 Magny-en-Vexin

Tél. 01.34.33.52.85

LA P.M.I. AU SERVICE DES FAMILLES :

Le service départemental de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) du Conseil départemental du Val d'Oise est un service de santé publique en faveur des futures mères, des parents et des enfants.

Afin de répondre à des besoins bien identifiés tels que :

- les demandes croissantes des jeunes parents en matière de conseils de puériculture et d'accompagnement dans leur fonction parentale,
- l'aide à la recherche d'un mode d'accueil et à l'articulation vie familiale-vie professionnelle,
- l'aide aux familles en difficultés d'insertion et/ou d'accès aux soins.

Le service de P.M.I. organise notamment des consultations prénatales et infantiles ainsi que des actions de prévention en direction des futurs parents et des familles, grâce à la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire.

Cette équipe est composée de secrétaires, d'infirmières et puéricultrices, de psychologues, de médecins (gynécologue et pédiatre), d'une sage-femme, d'une conseillère conjugale, d'une conseillère en lactation.

Ces professionnels vous reçoivent en entretien lors de

permanences, ou bien sur rendez-vous et en cas de besoin vous rencontrent à domicile.

Le service de PMI effectue également des dépistages de santé, en école maternelle.

Il participe aux actions de prévention des mauvais traitements sur mineurs.

Il délivre également l'agrément des assistantes maternelles et familiales et en assure le suivi et la formation. Ce service, gratuit, est ouvert à tous.

PARTICULARITÉ SUR MAGNY EN VEXIN :

Le bureau de l'infirmière-puéricultrice se situe dans les locaux de l'antenne du service social au 3 rue Marcel Pagnol à Magny en Vexin. Elle est présente toute la semaine et effectue une permanence de puériculture le vendredi de 9h à 11h30, sur rendez-vous.

Infirmière puéricultrice

Manon BLANCHARD

Tél : 01.34.33.52.85





MDPH (MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES)

MISSIONS :

- ▶ Informer et accompagner les personnes handicapées et leurs familles
- ▶ Instruire les demandes de droits et de prestations
- ▶ Mettre en place et organiser une équipe pluridisciplinaire qui évalue les besoins de la personne handicapée
- ▶ Assurer l'organisation de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)
- ▶ Organiser une mission de conciliation
- ▶ Assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions prises
- ▶ Entretenir les relations avec les organismes partenaires pour favoriser l'insertion professionnelle

MDPH du Val d'Oise

Bâtiment H
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX
E-mail : maisonduhandicap@valdoise.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h
Mardi : de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h
Mercredi : de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h
Jeudi : uniquement l'après-midi de 13h30 à 17h
Vendredi : de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h

CMPP (CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE)

Les CMPP sont des centres qui accueillent des enfants et adolescents de 0 à 20 ans pour les aider dans des difficultés passagères ou durables qui relèvent de la psychologie, de la pédopsychiatrie, de l'orthophonie, de la psychomotricité ou de la psychopédagogie.

Ils proposent un suivi ambulatoire qui permet de maintenir l'enfant dans son milieu de vie. Le suivi prend donc la forme de séances de consultation à raison de une ou plusieurs fois par semaine. L'inscription se fait en contactant directement chaque CMPP qui proposera un rendez-vous d'inscription. Le financement des séances est assuré à 100% par la caisse d'assurance maladie à laquelle l'enfant ou sa famille est affilié sur prescription d'un médecin pédopsychiatre du CMPP.

CMPP

3 rue Molière
95420 MAGNY EN VEXIN
Tél : 01.34.67.18.76

CPAM (CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE)

20 Rue des Chauffours
Immeuble ordinal
95017 Cergy

MSA (MUTUELLE SOCIALE AGRICOLE)

Immeuble Ordinal, rue des Chauffours
95002 Cergy-Pontoise
Tel : 08.90.31.33.33

CNAV (CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE)

Rue des Chauffours
95002 Cergy Cedex sur RDV
Tel : 3960

CAF (CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES)

2 place de la Pergola
95018 Cergy-Pontoise Cedex
Tel : 08.10.25.95.10

CRAMIF (CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE DE FRANCE)

Assurance maladie
95017 Cergy Pontoise
Tel : 3646



CDDS (CENTRE DÉPARTEMENTAL DE DÉPISTAGE ET DE SOINS)

Le centre propose gratuitement et sur rendez vous : dépistage de la tuberculose, vaccinations BCG, radios pulmonaires, et consultations sida-MST (...)

Parvis de la Préfecture
3 place de La Pergola
95000 CERGY
Tél : 01.34.33.51.83

CIDFF (CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES)

L'intervenante sociale reçoit et accompagne toute personne victime d'infraction pénale (avec ou sans dépôt de plainte), sur l'ensemble du territoire du Val d'Oise, dans le cadre d'entretiens individuels, gratuitement et en toute confidentialité

Gendarmerie de Magny-en-Vexin
26 rue de Crosne
Tél : 07.49.29.67.56 Email : social@cidff95.fr

PLANNING FAMILIAL

Contraception, grossesse, IVG, Sida et IST... Parler librement et anonymement !

Vous êtes mineur(e), jeune adulte ou en couple. Vous vous posez des questions sur la contraception, la sexualité, la contraception d'urgence, les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), le désir de grossesse ou l'interruption volontaire de grossesse ou vous faites face à des problèmes relationnels conjugaux...?

Centre de Planification Familiale de Cergy «Pergola»

3, Place de la Pergola
95000 CERGY
Site internet : <http://www.valdoise.fr>
Tél : 01.34.33.51.80

ARS (AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ)

DÉLÉGATION TERRITORIALE DU VAL-D'OISE



Mises en place depuis le 1^{er} avril 2010, dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), les délégations territoriales des Agences Régionales de Santé (ARS) reprennent une partie des compétences des Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) en matière d'affaires sanitaires. En conséquence, les DDAS ont disparu.

Cette organisation ancrée dans les territoires assure une action au plus près des besoins de la population.

Ces délégations remplissent les missions de proximité de l'agence et sont en particulier l'interface locale des

partenaires extérieurs (Préfet, Conseil Départemental, établissements de santé etc.). Chaque directeur de délégation territoriale est membre du comité de direction de l'Agence. Les délégations territoriales sont localisées dans les chefs lieux des départements.

Son champ d'intervention propose une approche globale, cohérente et transversale de la santé. Il couvre tous les domaines de la santé publique : la prévention, la promotion de la santé, la veille et la sécurité sanitaires, l'organisation de l'offre de soins dans les cabinets médicaux de ville, en établissements de santé et dans les structures médico-sociales.

Pour en savoir plus :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/>

Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé

2 avenue de la Palette
95011 CERGY Cédex
Téléphone : 01.34.41.14.00



STRUCTURES ASSOCIATIVES

MOUVEMENT VIE LIBRE

Nous luttons contre la maladie alcoolique en aidant les malades et leurs familles à surmonter ce mal.

Nos PERMANENCES à 20 H 30

> Le deuxième et le quatrième vendredi du mois

(17 rue Octave Toussaint) Salle SOVAL

06.08.99.25.96 vielibre-magnyenvexin@vielibre.org

DUNE (SOINS ET PRÉVENTION DE L'ADDICTION)

Centre de soins et de prévention en addictologie ouvert aux adolescents, aux adultes et à leurs proches. Consultation sur rdv : Lundi de 10h à 13h / Mercredi de 10h à 13h / Vendredi de 15h à 18h

31, rue Carnot (Face à l'entrée de l'hôpital)

tel : 0.950.951.980 / consultation.magny@centre-dune.fr

HAARP

(HANDICAP AUTISME ASSOCIATION RÉUNIE DU PARISIS)

Résidence accueillant des adultes handicapés mentaux

4 bis boulevard de la Tour Robin 01.34.67.03.74

ADMR (AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL)

40 rue de Crosne, 95420 Magny-en-Vexin

01.34.46.83.99 / Email : admr-nucourt@fede95.admr.org

ALAF (ASSOCIATION DES LIEUX D'ACCUEIL FAMILIAUX)

4 rue Robert Baron, 95420 Magny-en-Vexin

01.34.67.15.40

VÉLIOKA

6 place Rive, 95420 Magny-en-Vexin

06 87 70 54 65

AXEO

16 rue de Villeroy, 95420 Magny-en-Vexin

01 34 22 02 44

RESTOS DU CŒUR

Aide alimentaire et assistance aux personnes démunies.

Centre d'Accueil de MAGNY EN VEXIN

Angle boulevard de la Digue/rue de la Digue

01.34.67.23.36

ACCUEIL /DISTRIBUTION lundi et vendredi de 14H à 16H30

SECOURS CATHOLIQUE

4 place Potiquet, 95420 Magny-en-Vexin

Emmanuel DUBASQUES 01 34 67 64 15

equipemagny.950@secours-catholiques.org

CROIX ROUGE

L'aide aux aidants - Halte répit détente - La conciergerie

Mr BOUGERIE 07.68.23.52.27 / h.h.bougerie@orange.fr

Les jeudis de 14h à 17h - Salle SOVAL - 17 rue Octave Toussaint

UDAF (POINT CONSEIL BUDGET)

Les 1er lundis de chaque mois de 14h à 17h30 avec Nelson GERVAS.

Prise de rdv au 01.30.75.00.25 ou pcb@udaf95.fr

CPTS DU VEXIN FRANCILIEN

31 rue Octave Toussaint 95420 Magny-en-Vexin

01.34.67.67.13 ou coordinationcpts.vexin@gmail.com

SOLIDARIBUS

Aide alimentaire et à la personne tous les mercredis de 13h à 16h sur le parking devant le tennis

4 MAINS

Service à domicile 16 rue Villeroy 07.62.16.23.33

LA POSTE

Services pour les seniors et leurs proches -

Informations au 8 rue de Paris pour la démarche à suivre

AUTRE SERVICE

LA SOCIO-ESTHÉTIQUE

Parce que l'estime de soi est souvent malmenée par le cancer et ses traitements, la socio-esthétique utilisée comme soin de support est un précieux soutien pour les malades.

Un temps d'écoute privilégié autour des effets secondaires de la maladie et de ses traitements et une pratique de soins esthétique sur mesure. Sabrina RICHART, vous accueille dans son institut, et vous guidera au mieux.

Elle vous propose également le tatouage réparateur de l'aréole mammaire pour les femmes désireuses de retrouver une symétrie féminine.

Institut Votre Moment - 47 rue de Paris - 01.34.66.64.56



PRÉVENTION SANTÉ



DÉPISTAGE DU CANCER

Vous êtes une femme entre 50 et 74 ans ?

Le dépistage organisé du cancer du sein vous concerne.

TEST DE DÉPISTAGE : LA MAMMOGRAPHIE

Il s'agit d'une radiographie des seins, placés entre deux plaques plexiglas. La mammographie permet de détecter très tôt des anomalies, bien avant qu'elles soient palpables. Les clichés radiographiques des seins sont lus par deux équipes d'experts, vous apportant ainsi la garantie d'un meilleur diagnostic.

LE BON RYTHME

Effectuer une mammographie de dépistage tous les 2 ans, à réception de l'invitation qui vous est envoyée dans le cadre du programme de dépistage organisé pour le cancer du sein.

Selon vos antécédents, votre médecin traitant ou votre gynécologue vous proposera un suivi plus adapté et personnalisé.

Vous êtes une femme de plus de 25 ans?

Le dépistage du col de l'utérus vous concerne.

Un dépistage régulier permet de détecter de petites lésions qui précèdent souvent l'apparition d'un cancer. En les retirant, on évitera leur transformation en cancer.

TEST DE DÉPISTAGE : LE FROTTIS

Réalisé au cours d'un examen gynécologique, il consiste à prélever des cellules du col de l'utérus à l'aide d'une petite brosse ou d'une spatule et à les analyser. C'est un geste simple et indolore qui ne prend que quelques minutes.

LE BON RYTHME

Faire régulièrement cet examen à partir de 25 ans

- les deux premiers frottis à un an d'intervalle,
- puis tous les 3 ans, jusqu'à 65 ans.
- En cas d'anomalie sur un frottis, votre médecin reste juge de modifier la fréquence des prélèvements

La réalisation régulière d'un frottis doit être maintenue, même pour les personnes vaccinées contre le virus HPV.

Vous êtes un homme ou une femme de 50 à 74 ans ? Le dépistage organisé du cancer du côlon et du rectum vous concerne.

Un dépistage régulier permet de détecter des lésions bénignes (les polypes) qui en grossissant peuvent se transformer en cancer.

TEST DE DÉPISTAGE: LE TEST HÉMOCCULT II

Ce test vous est remis par votre médecin traitant. Il permet la détection de sang invisible à l'oeil dans les selles. Il suffit de déposer un peu de celles-ci sur le test et de l'envoyer à un laboratoire pour analyse. Ce test est effectué chez soi. Il doit être renouvelé sur 3 selles successives.

En cas de test positif (présence de sang dans les selles), il conviendra de prendre contact rapidement avec votre médecin traitant qui vous prescrira une coloscopie pour rechercher l'origine du saignement. Un test positif n'est pas toujours synonyme de cancer.

La coloscopie consiste à un examen visuel du colon par un tube souple équipé d'une caméra miniature. Elle permet l'exploration du rectum et du colon. La coloscopie est pratiquée par un gastro-entérologue sous anesthésie générale de courte durée. L'examen est sans douleur.

LE BON RYTHME

Effectuez une recherche de sang dans les selles tous les 2 ans, à réception de l'invitation qui vous est envoyée dans le cadre du programme de dépistage organisé pour le cancer colorectal.

Selon vos antécédents, votre médecin traitant ou votre gastro-entérologue vous proposera un suivi plus adapté et personnalisé.



EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ

L'examen de prévention en santé (EPS) est une offre proposée aux assurés sociaux du régime général. Totalement pris en charge par l'Assurance Maladie, l'EPS s'appuie sur les recommandations médicales les plus récentes en matière de prévention et s'inscrit en complémentarité de l'action du médecin traitant.

Une offre adaptée aux assurés éloignés de la prévention.

Réalisé par un réseau de 85 centres d'examens de santé (CES), l'examen de prévention en santé est adapté à l'âge, au sexe, aux risques ainsi qu'au suivi médical habituel des assurés. Il prend en compte les difficultés d'accès aux soins et à la prévention.

Ainsi, il est destiné en priorité aux personnes de plus de 16 ans éloignées du système de santé et en situation de précarité, qui ne bénéficient pas d'un suivi médical régulier réalisé par le médecin traitant, ni des dispositifs d'offre de prévention organisée comme les dépistages des cancers par exemple. L'EPS permet de s'inscrire ou de se réinscrire dans un parcours de santé. Il comprend une information sur les droits en santé, le parcours de soins, les dispositifs d'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (CMU-C et ACS).

Il comprend également des temps d'échanges avec les professionnels du centre : personnel administratif, infirmier, dentiste et médecin ainsi que la réalisation d'examens et d'actions de dépistage.

De nombreuses thématiques peuvent être abordées en fonction de l'âge et des facteurs de risque de l'assuré ainsi que de ses préoccupations. Les thèmes « addictions », « bien-être », « vie affective et sexuelle », « activité physique », etc. font notamment partie de l'EPS pour les jeunes de 16 à 25 ans. La prévention des troubles cardiovasculaires, la prévention des risques de chutes et la participation aux dépistages organisés du cancer font notamment partie des thématiques de l'EPS senior. Certains thèmes enfin, sont communs à tous comme le tabac et le dépistage du surpoids et de l'obésité.

Dans tous les cas, l'EPS est l'occasion de faire un point sur sa santé, de poser des questions à une équipe médicale en toute confidentialité, d'être informé et orienté, en lien avec le médecin traitant, vers les structures de prises en charge, notamment éducatives.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ VOTRE CAISSE D'ASSURANCE MALADIE :

par mail : connectez-vous sur votre compte ameli, rubrique « Ma messagerie » ;

par téléphone : appelez le 36 46 (service 0,06 €/min + prix appel).

**Il y a la même quantité d'alcool dans
un demi de bière, une coupe de champagne,
un ballon de vin, un verre de pastis...**



Consommés au-delà des seuils recommandés, 3 verres par jour pour l'homme, 2 pour la femme,
tous les alcools représentent le même danger.

Pour rester en bonne santé, diminuez votre consommation.




EXAMEN BUCCO-DENTAIRE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

Le dispositif de prévention bucco-dentaire à destination des jeunes vise à :

- > Favoriser un contact précoce avec le chirurgien-dentiste, stomatologue ou spécialiste en chirurgie orale
 - > Instaurer des rendez-vous réguliers aux âges les plus exposés au risque carieux : 6, 9, 12, 15 et 18 ans.
- Le dispositif a été étendu en 2018 aux jeunes de 21 et 24 ans.

Une prise en charge à 100 %

L'EBD est rémunéré au chirurgien-dentiste ou au médecin stomatologue 30 € (42 € s'il comporte 1 ou 2 radiographies intra-buccales, 54 € s'il comporte 3 ou 4 radiographies intra-buccales).

LE PATIENT N'A PAS À FAIRE L'AVANCE DES FRAIS.

SOLIDARITÉ CANICULE

RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILES OU VULNÉRABLES



Parce que les personnes vulnérables sont souvent isolées, il appartient à chacun d'entre nous d'être attentif aux personnes à risque de notre entourage ou de notre voisinage.

Le CCAS de Magny en Vexin propose d'assurer une veille canicule auprès des personnes âgées qui le souhaitent.

Pour en bénéficier, la demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, soit par un proche.

Dans ce cas, la demande doit être faite individuellement auprès de Madame FRILLONNET au 09 62 60 20 44.

N'hésitez pas à vous inscrire et à faire passer cette information autour de vous.

Si vous êtes concerné ou si vous connaissez une personne vulnérable âgée ou en situation de handicap, appelez le CCAS au 09 62 60 20 44.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

DT09-296-21A - BARBEL

PRÉVENTION CONTRE LES PIQÛRES DE MOUSTIQUES

Les moustiques peuvent transmettre différentes maladies.

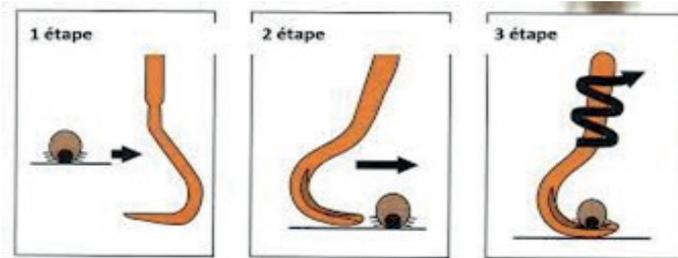
Le paludisme et la fièvre jaune, sont transmis par certaines espèces de moustiques rencontrées essentiellement dans des régions tropicales et intertropicales, mais des cas de paludisme surviennent régulièrement autour des aéroports par importation de moustiques infectés.

La dengue et le chikungunya sévissent régulièrement dans les Antilles (Martinique, Guadeloupe, Guyane), dans les îles françaises du Pacifique et de l'océan indien, mais le moustique *Aedes albopictus*, vecteur potentiel de la dengue (mais également du chikungunya) est également présent dans certains départements du sud de la France. Dans ces départements, le risque d'une circulation de ces maladies à la suite de l'introduction du virus par un voyageur malade est donc possible. Et depuis mai 2015, une épidémie de Zika, également transmise par le moustique *Aedes albopictus*, a débuté au Brésil et arrive progressivement aux Antilles et en Guyane.

Enfin depuis sa première identification en Afrique de l'Est, le virus du Nil occidental (West Nile Virus), aussi transmis à l'homme par les moustiques, a été identifié sur l'ensemble des continents. Aujourd'hui, il est endémique dans le pourtour méditerranéen, en Europe Central et en Amérique du Nord où il a pu être responsable de cas humains mortels (données Institut Pasteur).

Il est donc important de connaître les mesures de protection collectives et individuelles pour prévenir la transmission de ces maladies infectieuses.

PRÉVENTION DE LA BORRÉLIOSE DE LYME



ATTENTION : LES TIQUES SONT DE RETOUR !

REDOUBLEZ DE VIGILANCE POUR VOUS PROTÉGER DE LA MALADIE DE LYME.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE

- Porter des vêtements longs, des chaussures fermées pour éviter que les tiques se fixent sur la peau lors de sorties dans la nature.
- Utiliser des répulsifs sur la peau et les vêtements (sauf pour le jeune enfant et la femme enceinte).
- Inspecter systématiquement l'ensemble du corps, avant la douche, après un contact avec l'herbe : cuir chevelu, plis, dos ...en utilisant un miroir.
- Se débarrasser rapidement des tiques fixées à la peau à l'aide d'un crochet à tiques.
- Traiter et surveiller vos animaux de compagnie.

COMMENT RETIRER UNE TIQUE

- Le risque de contamination est plus important après plusieurs heures de contact avec la tique, il est primordial de la retirer le plus tôt possible.
- Elle doit être retirée à l'aide d'un crochet spécifique sans mettre de produits tels que l'éther, l'huile... et sans compresser le corps de la tique, car elle peut régurgiter.
- La zone de piqûre et les mains doivent ensuite être désinfectées avec un antiseptique (de l'alcool à 70°, par exemple), ou avec du savon doux et de l'eau.
- Enfin il est souhaitable de détruire la tique.

PROTOCOLE DE SOINS

Consulter un médecin, si une rougeur circulaire ou plaque s'étendant progressivement, ou si des symptômes se manifestent comme malaise, fatigue, maux de tête, frissons, douleurs musculaires, articulaires ..., même en l'absence d'une piqûre connue, car on peut avoir été piqué sans le savoir.

PLUS LE TRAITEMENT COMMENCE TÔT, PLUS IL EST EFFICACE.

